



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 10 décembre 2013

LES PROGRAMMES DOIVENT FAIRE UNE UTILISATION RENTABLE DES RESSOURCES PUBLIQUES LIMITÉES, SOULIGNE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE L'ONTARIO DANS SON RAPPORT ANNUEL 2013

(TORONTO) Bonnie Lysyk, la vérificatrice générale de l'Ontario, a diffusé son *Rapport annuel 2013* aujourd'hui. Il s'agit de son premier rapport annuel depuis son entrée en fonction le 3 septembre 2013.

Le rapport renferme 10 audits de l'optimisation des ressources sur un vaste éventail de sujets d'importance pour l'Assemblée législative et les contribuables de l'Ontario. Les thèmes mis en relief par Mme Lysyk dans les audits de cette année incluaient ce qui suit :

Obtenir la pleine valeur des programmes visant à venir en aide aux personnes vulnérables

- Dans la section **Services et soutiens aux enfants autistes**, la vérificatrice a constaté que, l'an dernier, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse avait affecté 180 millions de dollars à divers services et soutiens aux enfants autistes de moins de 18 ans et à leurs familles, mais que le nombre d'enfants autistes qui attendaient de recevoir des services financés par le gouvernement était plus élevé que le nombre d'enfants qui en recevaient. Un diagnostic d'autisme peut prendre de trois à 12 mois et la plupart des enfants doivent attendre encore plus longtemps (jusqu'à quatre ans) avant de commencer le traitement. En outre, la principale forme de thérapie de la province n'est pas offerte aux enfants qui, selon les recherches, en bénéficieraient le plus. Le Ministère doit réévaluer la conception de son programme de manière à optimiser les résultats pour tous les enfants servis et déterminer ce qu'il peut faire pour réduire la liste d'attente.
- Dans la section **Lutte contre la violence faite aux femmes**, la vérificatrice a constaté que le ministère des Services sociaux et communautaires ne disposait pas de renseignements suffisants pour évaluer de façon appropriée l'efficacité des programmes et services aux femmes maltraitées et à leurs enfants et donc déterminer s'ils répondent à leurs besoins.

Améliorer la coordination pour une prestation rentable des services

- Dans la section **Stratégie visant des écoles saines**, la vérificatrice a constaté que le ministère de l'Éducation devait mieux intégrer ses activités avec celles d'autres ministères pour que les politiques et ressources provinciales visant à encourager une alimentation saine soient mises en œuvre avec efficacité partout dans la province. Le Ministère doit également s'assurer que les élèves de l'élémentaire font les 20 minutes requises d'activité physique quotidienne durant les heures d'enseignement.
- Dans la section **Services de réadaptation dans les hôpitaux**, la vérificatrice a constaté que, pour uniformiser l'accès aux services, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée doit travailler avec les Réseaux locaux d'intégration des services de santé et les fournisseurs de services à mettre en place un système coordonné rentable à l'échelle de la province pour les services de réadaptation en milieu hospitalier à court et à long terme, ainsi que des services de soins ambulatoires communautaires.

Répondre aux attentes du public

- Dans la section **Services d'ambulance terrestre**, la vérificatrice a constaté que le public s'attendait à ce que les ambulances arrivent rapidement et que les patients soient stabilisés et transportés promptement à l'hôpital. Il n'existe actuellement aucune mesure axée sur le patient ni analyse du temps qui s'écoule entre la réception de la demande téléphonique d'ambulance et l'arrivée de l'ambulance auprès du patient. Il est donc difficile de déterminer si les importantes hausses de financement des dernières années ont porté fruit.
- Dans la section **Parcs provinciaux**, la vérificatrice a constaté que le public s'attendait à ce que les parcs provinciaux soient bien entretenus et que la faune et l'environnement naturel soient protégés de manière à ce que tous puissent en profiter aujourd'hui comme dans l'avenir. La croissance des parcs et des responsabilités en vertu de la Loi de 2006 sur les parcs provinciaux et les réserves de conservation a mis à l'épreuve la capacité du ministère des Richesses naturelles de s'acquitter de son mandat de protéger le réseau de parcs de l'Ontario et d'offrir des possibilités récréatives durables sur le plan écologique.
- Dans la section **Ressources humaines dans le domaines de la santé**, la vérificatrice a constaté que le public s'attendait à ce que le nombre, la composition et la répartition des médecins dans la province permettent de répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Cependant, malgré l'augmentation du nombre de médecins et d'infirmières et infirmiers au cours des dernières années, l'Ontario ne répond pas encore aux attentes du public. Par exemple, de nombreux spécialistes qui ont été formés en Ontario et dont la formation a été financée par l'Ontario n'arrivent pas à trouver un emploi dans la province, alors qu'il y a des listes d'attente pour les chirurgies qu'ils ont appris à pratiquer.
- Dans la section **Ressources humaines d'Ontario Power Generation (OPG)**, la vérificatrice a constaté que le public s'attendait à ce que les consommateurs paient un prix raisonnable pour l'électricité et que les producteurs gèrent leurs ressources humaines et leurs coûts de manière à ne pas influencer négativement le prix de l'électricité, mais qu'on ne répondait pas à ses attentes. Il y a plusieurs secteurs où OPG doit renforcer ses pratiques en gestion des ressources humaines et réduire ses coûts.

Accroître la sensibilisation du public

- Dans la section **ServiceOntario**, la vérificatrice a constaté qu'une stratégie efficace incluant une plus grande sensibilisation du public aux services en ligne de ServiceOntario pourrait aider ServiceOntario à accroître l'utilisation de ses services en ligne, qui coûtent moins cher. Pour répondre aux attentes de ses clients, ServiceOntario doit aussi réduire ses erreurs de transaction ainsi que les temps d'attente en période de pointe aux centres de service en personne, en plus d'améliorer la satisfaction des clients à l'égard des délais de service par téléphone.
- Dans la section **Écoles privées**, la vérificatrice a conclu que le public devrait savoir que le ministère de l'Éducation n'assure qu'une surveillance limitée des écoles privées. Ces écoles ne sont pas tenues d'engager des enseignants agréés par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, de soumettre leur personnel à des vérifications judiciaires ou de suivre le curriculum de l'Ontario (à moins d'offrir des crédits menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario).

Dans la section sur les états financiers du gouvernement et la situation financière de la province, le Rapport indique que le gouvernement doit continuer de surveiller sa dette et prendre des mesures pour la gérer de manière durable, étant donné les hausses récentes et prévues des niveaux d'endettement.

Le *Rapport annuel 2013* renferme également des suivis sur l'état des recommandations formulées dans le *Rapport annuel 2011* ainsi qu'un chapitre sur l'examen de la publicité gouvernementale par le Bureau.

En plus du Rapport annuel, le Bureau du vérificateur général a produit deux rapports spéciaux cette année : *Coûts d'annulation de la centrale de Mississauga et Coûts d'annulation de la centrale d'Oakville*. Un troisième rapport spécial — sur le dessaisissement de la Commission de transport Ontario Northland — est déposé aujourd'hui.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca